Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS TERTIAIRES	Session Printemps 2007 Métropole – Réunion
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde Jeudi 14 juin 2007 8 h 30 à 11 h 30 : Métropole 10 h 30 à 13 h 30 : Réunion	Durée : 3 heures Coefficient : 3

Spécialités de brevets professionnels
Administration des fonctions publiques
Agent technique de prévention et de sécurité
Agent technique de sécurité dans les transports
Banque
Barman
Boucher
Boulanger
Bureautique
Charcutier traiteur
Esthétique cosmétique parfumerie
Fleuriste
Gouvernante
Libraire
Maintenance des articles textiles option pressing
Préparateur en pharmacie
Restaurant
Sommelier
Vêtement sur mesure

MATÉRIEL AUTORISÉ :
Calculatrice de poche à fonctionnement autonome sans imprimante et sans dispositif de communication externe (circulaire n° 99-186 du 19/11/99)

AUCUN DOCUMENT AUTORISÉ

TOUTES LES RÉPONSES DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉES

Code sujet : BP/TER/EFOM PP07

SUJET « Droit à l'éducation »

Document 1 : Discours de Jules Ferry, avril 1870, salle Molière à Paris.

Mesdames et Messieurs

J'ai moi-même choisi le sujet [de cette conférence] ; je l'ai défini : *De l'égalité de l'éducation*, et je suis sûr que, parmi les personnes qui me font l'honneur de m'entendre, il en est un grand nombre qui, à l'aspect de ce titre un peu général, un peu mystérieux, se sont dit : quelle est cette utopie[1]? Or, ma prétention est de vous montrer que l'égalité d'éducation n'est pas une utopie ; que c'est un principe; qu'en droit, elle est incontestable et qu'en pratique, dans les limites que je dirai, et en vertu d'une expérience décisive que j'ai principalement pour but de vous faire connaître, cette utopie apparente est dans l'ordre des choses possibles. […]

L'inégalité d'éducation est, en effet, un des résultats les plus criants et les plus fâcheux, au point de vue social, du hasard de la naissance. Avec l'inégalité d'éducation, je vous défie d'avoir jamais l'égalité des droits, non l'égalité théorique, mais l'égalité réelle, et l'égalité des droits est pourtant le fond même et l'essence de la démocratie.

Faisons une hypothèse et prenons la situation dans un de ses termes extrêmes : supposons que celui qui naît pauvre naisse nécessairement et fatalement ignorant; je sais bien que c'est là une hypothèse, et que l'instinct humanitaire et les institutions sociales, même celles du passé, ont toujours empêché cette extrémité de se produire ; il y a toujours eu dans tous les temps, - il faut le dire à l'honneur de l'humanité, - il y a toujours eu quelques moyens d'enseignement plus ou moins organisés, pour celui qui était né pauvre, sans ressources, sans capital. Mais, puisque nous sommes dans la philosophie de la question, nous pouvons supposer un état de choses où la fatalité de l'ignorance s'ajouterait nécessairement à la fatalité de la pauvreté, et telle serait, en effet, la conséquence logique, inévitable d'une situation dans laquelle la science serait le privilège exclusif de la fortune. Or, savez-vous, messieurs, comment s'appelle, dans l'histoire de l'humanité, cette situation extrême ? c'est le régime des castes. Le régime des castes faisait de la science l'apanage exclusif[2] de certaines classes. Et si la société moderne n'avisait pas à séparer l'éducation, la science, de la fortune, c'est-à-dire du hasard de la naissance, elle retournerait tout simplement au régime des castes.

A un autre point de vue, l'inégalité d'éducation est le plus grand obstacle que puisse rencontrer la création de mœurs vraiment démocratiques. Cette création s'opère sous nos yeux; c'est déjà l'œuvre d'aujourd'hui, ce sera surtout l'œuvre de demain; elle consiste essentiellement à remplacer les relations d'inférieur à supérieur sur lesquelles le monde a vécu pendant tant de siècles, par des rapports d'égalité. Ici, je m'explique et je sollicite toute l'attention de mon bienveillant auditoire. Je ne viens pas prêcher je ne sais quel nivellement absolu des conditions sociales qui supprimerait dans la société les rapports de commandement et d'obéissance. Non, je ne les supprime pas : je les modifie. Les sociétés anciennes admettaient que l'humanité fût divisée en deux classes : ceux qui commandent et ceux qui obéissent; tandis que la notion du commandement et de l'obéissance qui convient à une société démocratique comme la nôtre, est celle-ci : il y a toujours, sans doute, des hommes qui commandent, d'autres hommes qui obéissent, mais le commandement et l'obéissance sont alternatifs, et c'est à chacun à son tour de commander et d'obéir. (*Applaudissements.*)

Enfin, dans une société qui s'est donné pour tâche de fonder la liberté, il y a une grande nécessité de supprimer les distinctions de classes. Je vous le demande, de bonne foi, à vous tous qui êtes ici et qui avez reçu des degrés d'éducation divers, je vous demande si, en réalité, dans la société actuelle, il n'y a plus de distinction de classes? Je dis qu'il en existe encore ; il y en a une qui est fondamentale, et d'autant plus difficile à déraciner que c'est la distinction entre ceux qui ont reçu l'éducation et ceux qui ne l'ont point reçue. Or, messieurs, je vous défie de faire jamais de ces deux classes une nation égalitaire, une nation animée de cet esprit d'ensemble et de cette confraternité d'idées qui font la force des vraies démocraties, si, entre ces deux classes, il n'y a pas eu le premier rapprochement, la première fusion qui résulte du mélange des riches et des pauvres sur les bancs de quelque école. (*Applaudissements*) […]

1. Utopie : projet dont la réalisation est impossible.
2. Apanage exclusif : privilège particulier.

Document 2 :

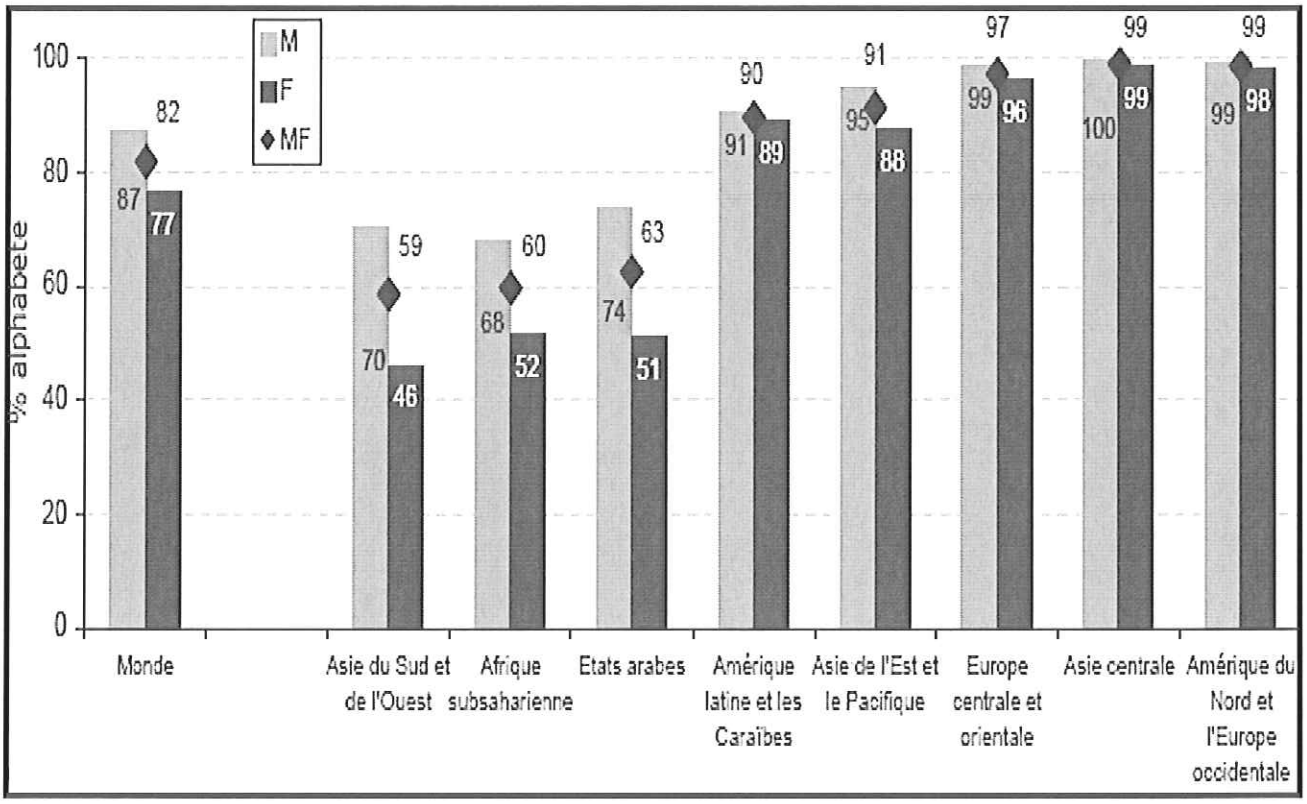
Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Source : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 10 décembre 1948.

Document 3 : Pourcentage de population adulte considérée comme alphabète dans les différentes régions du monde

(**M** : Hommes - **F**: Femmes - **MF** : Hommes et femmes confondus)



Source : Institut de statistique de l'UNESCO, estimations des statistiques d'alphabétisme 2005.

Document 4 : Enfants d'âge scolaire primaire[1] non scolarisés par région, selon le sexe

Région	Population d'âge scolaire (milliers)	Nombre d'enfants non scolarisés (milliers)		
		Total	Garçons	Filles
Europe centrale et orientale	24 998	2922	1339	1583
États arabes	47 116	8797	3705	5092
Afrique Subsaharienne	108 767	45 445	21 618	23 827
Asie du Sud et de l'Ouest	162 720	42 294	18 742	23 552
Asie de l'Est et Pacifique	176 287	10 029	5 158	4 870
Amérique latine et Caraïbes	58 064	3 286	1 789	1 497
Amérique du Nord et Europe occidentale	70 595	2 602	1 433	1 169
Monde	**648 545**	**115 375**	**53 784**	**61 590**

1. Age scolaire primaire: selon les pays, l'âge auquel un enfant commence d'aller à l'école varie de 4 ans à 6 ans.

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, *Enfants non scolarisés : mesures de l'exclusion de l'enseignement primaire*, rapport 2005.

Document 5 : En Afrique le sida tue l'éducation

Envoyer les enfants à l'école. Lutter contre l'analphabétisme. Réduire la disparité entre garçons et filles. Et, ainsi, préparer une nouvelle génération qui prendra elle-même en main le destin économique et politique de son pays. Les experts sont unanimes : c'est grâce à l'éducation que l'Afrique parviendra à sortir de la misère. Ce n'est pas un hasard si l'un des objectifs que s'est fixés la communauté internationale lors du Sommet du Millénaire, organisé par les Nations unies en septembre 2000, prévoit notamment de « faire en sorte que tous les enfants du monde, filles et garçons, suivent un cycle primaire complet » dans le cadre plus global d'une réduction de moitié de la pauvreté, c'est-à-dire diviser par deux la population vivant avec moins de 1 dollar par jour, d'ici à 2015.
Quand on sait que dans les pays pauvres plus de 113 millions d'enfants, entre 6 et 12 ans, dont les deux tiers sont des filles, ne vont pas à l'école, l'objectif d'une scolarisation primaire pour tous est déjà une gageure[1] en soi. L'épidémie du sida rend sa réussite encore plus aléatoire. Dans un rapport publié lundi 8 juillet à l'occasion de la conférence de Barcelone consacrée à la prévention du sida, la Banque mondiale estime que, « dans les pays où l'infection est très haute, le virus du sida tue les enseignants plus vite qu'ils ne peuvent être formés ». Les professeurs meurent ou sont trop malades pour enseigner ; des enfants perdent leurs parents et le soutien qui leur permettait d'aller à l'école. C'est ainsi que, parmi les enfants scolarisés, un sur quatre quitte l'école avant d'avoir appris à lire et à écrire, relève l'institution. constat accablant
Sur les quelque 40 millions de personnes séropositives, 17,6 millions sont des femmes et 2,7 millions des enfants de moins de 15 ans. Les orphelins et les enfants vulnérables sont désormais près de 16 millions, à la suite de la mort de 25 millions d'adultes à la fin 2001. Et si l'épidémie affecte évidemment la croissance des pays en développement et accroît la pauvreté, son impact sur les systèmes éducatifs est encore plus dévastateur et lourd de conséquences à long terme. La Banque mondiale rappelle que, sur les 15 000 cas de sida détectés par jour dans le monde, la moitié concerne la tranche des 15-24 ans (chiffres 1999). [...]

Ne pas atteindre l'objectif de scolarisation réduit les chances d'atteindre les autres buts que s'est fixés le Sommet du Millénaire, car l'éducation de base est la clé pour libérer les synergies, souligne la Banque mondiale. « L'éducation donne du pouvoir aux enfants, surtout aux filles, et renforce leur confiance en soi. Une mère éduquée se marie plus tard, choisit mieux le moment de sa maternité et sait mieux veiller sur sa santé et sur celle de son enfant. Les investissements dans la santé sont également plus efficaces lorsque les gens sont mieux éduqués, en raison notamment d'une meilleure hygiène.

1. Gageure : Acte, projet qui semble défier le bon sens.

Source : Babette Stern, Le Monde, 12 juillet 2002.

Document 6 : Expérience en Égypte

Awatif Morsy n'oubliera jamais le jour où elle a entendu dire qu'une nouvelle école allait ouvrir ses portes dans son village.« Quelqu'un est venu chez nous demander les noms des enfants qui n'allaient pas à l'école », se souvient elle.« Ma mère leur a donné mon nom. J'étais folle de joie. » Comme la plupart des enfants de 8 ans du village de Beni Shara'an, Awatif passait jusque là sa vie à travailler dans les champs de blé des environs, un travail pénible, et à rester cloîtrée chez elle.

Pour des filles comme elle, la nouvelle école – une simple salle de classe au rez-de-chaussée d'une ancienne maison était un rêve devenu réalité. « On allait regarder les ouvriers décorer la salle. Tout était lumineux et coloré. Il y avait des jeux et des images, des choses que je n'avais jamais vues avant. »

Mais au village, tout le monde ne manifestait pas le même enthousiasme, du moins au départ. Certains agriculteurs craignaient que l'école ne les privât de la main-d'œuvre bon marché que constituaient les enfants. Même le beau-père d'Awatif n'était pas convaincu. « Pourquoi est-ce qu'une fille a besoin de s'instruire ? », demandait-il. Heureusement, ce n'était pas l'avis de Farouk Abdel Naim, le vieux marchand que l'on avait persuadé de faire don des locaux qui allaient servir d'école.

« J'ai fini par penser que l'éducation d'une fille est encore plus importante que celle d'un garçon », explique M. Abdel Naim. « Un homme arrive toujours à se sortir de la situation dans laquelle il se trouve, contrairement à une fille. Pour se débrouiller dans la vie, il faut qu'elle soit instruite. » Il est aujourd'hui difficile de trouver à Beni Shara'an une personne de plus de huit ans qui ne soit pas du même avis.

L'école, qui comprend maintenant trois salles de classe, est aujourd'hui considérée comme un bon investissement dont la communauté tire des résultats concrets.

Prenez l'exemple d'Ahmed Abdel Jaber, commerçant. Lui-même illettré, il a envoyé sa fille Rawia à l'école dès que celle-ci a ouvert ses portes.

« Avant que Rawia n'aille à l'école, la comptabilité de ma boutique était complètement en désordre », se souvient-il. « Mais très vite, elle s'est occupée de mes registres et a aidé sa sœur aînée à lire et à écrire. »

Dans un village où l'analphabétisme est la norme, on entend souvent dire à quel point l'éducation d'une fille contribue de façon décisive à la qualité de vie et aux activités commerciales.

On entend dire que l'ordonnance d'un médecin ou les instructions inscrites sur un sac d'engrais deviennent tout à coup lisibles. Que les programmes éducatifs à la télévision commencent à être compréhensibles. Et, surtout, que l'exemple donné par les enfants a encouragé de nombreux adultes à suivre des cours d'alphabétisation. On peut dire sans exagération que grâce aux efforts de ces enfants, un village isolé porte désormais un nouveau regard sur le monde. [...]

L'initiative égyptienne s'appuyait sur l'action menée avec succès par l'UNICEF et le Gouvernement égyptien depuis le début des années 1990 : environ 200 écoles communautaires et 3 500 écoles d'une seule salle de classe ont été ouvertes. La suite des événements a ensuite été aussi rapide que favorable. Au cours d'une série de réunions de haut niveau présidées par la femme du Président, Son Excellence Mme Suzanne Moubarak, l'éducation des filles a été promue au rang de priorité absolue du développement de l'Égypte pour les cinq années à venir. Cette priorité se doublait d'une volonté de combler d'ici à 2007 l'écart entre filles et garçons et d'éduquer ainsi un demi-million de filles non scolarisées. Un groupe de travail national a été créé, réunissant une douzaine de ministères, ainsi que des ONG et des organismes des Nations Unies [...] ainsi que des groupes de travail locaux. Il s'agissait de groupes de bénévoles, constitués de membres de la communauté, de parents, de filles scolarisées ou non, d'ONG et de représentants des pouvoirs publics, grâce à la participation desquels les collectivités locales devaient être véritablement maîtres des écoles qui leur étaient destinées. L'ensemble du processus a été supervisé par le Conseil national pour l'enfance et la maternité, qui a pour Secrétaire général Moushira Khattab, et a bénéficié de l'appui de sept institutions du système des Nations Unies.

Source : D'après l'administrateur de l'UNICEF, chargé de l'éducation, Dr Malak, 2004.

Document 7 :

Agir ici

CAMPAGNE D'AGIR ICI N° 69
novembre 2004 / avril 2005

En partenariat avec :

Aide et Action

Solidarité Laïque
pour un monde plus juste



EXCLU(e)S DE L'ÉDUCATION

Campagne pour un droit à l'éducation pour tous

Participez à la campagne en envoyant dès aujourd'hui vos cartes postales aux décideurs

Avec le soutien de :

ALEFPA (Association laïque pour l'éducation et la formation professionnelle des adolescents) > ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) > CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement > CADTM France (Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde) > Centre de recherche sur la paix / Institut catholique de Paris > CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) > CNAFAL (Conseil national des associations familiales laïques) > Crips Ile-de-France (Centre régional d'information et de prévention du sida) > Eclaireuses Eclaireurs de France > Enda Europe (environnement et développement du Tiers Monde) > Enfants du Monde Droits de l'Homme > Equilibres et Populations > Fédération Artisans du Monde > FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques) > Fédération nationale Léo Lagrange > Les Francas > Franciscain International > Frères des Hommes > FSU (Fédération syndicale unitaire) > GREF (Groupement des retraités éducateurs sans frontières) > IDD (Immigration développement démocratie) > IPAM (Initiative pour un autre monde) > Jeunesse au Plein Air > Justice et Paix - France > La Vie Nouvelle > La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente > La Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté - Section française > Max Havelaar France > MDPL (Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté) > MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne) > Peuples solidaires > Planète urgence > Prévention MAIF > RITIMO (Réseau des centres de documentation pour le développement et la solidarité internationale) > Secours Catholique / Caritas France > Service civil international - Branche française > SGEN-CFDT (Syndicat général de l'éducation nationale - CFDT) > SOS enfants sans frontières > Survie > Terre des Hommes - France > UNSA - Education (Union nationale des syndicats autonomes)

En lien avec : CAMPAGNE MONDIALE POUR L'ÉDUCATION

QUESTIONS

Document 1 - 6,5 points

1. Quel thème aborde Jules Ferry dans son discours ? (0,5 point)
2. Quelle thèse défend-t-il ? (1 point)
3. Identifiez et reformulez deux arguments qu'il développe pour justifier sa thèse. (3 points)
4. Citez deux procédés oratoires qui montrent que Jules Ferry implique son auditoire dans son discours. (2 points)

Documents 1 et 2 - 3 points

5. Quel est le point commun entre ces deux textes ? (1 point)
6. Relevez une phrase dans le document 2 qui reprend, en partie, une des idées développées par Jules Ferry. Expliquez votre choix. (2 points)

Document 3 - 3 points

7. Quels constats pouvez-vous faire à partir de l'observation de ce graphique ? (3 points)

Document 4 - 9 points

8. Calculez la proportion d'enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés à l'échelle de chaque pays ou territoire et à l'échelle mondiale. (2 points)
9. Représentez graphiquement les résultats obtenus. (3 points)
10. Comparez votre représentation graphique à celle du document 3. Que remarquez-vous ? (2 points)
11. Quelle information peut-on dégager de l'analyse de la répartition par sexe des enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés ? (2 points)

Documents 3 et 4 - 2,5 points

12. En vous appuyant sur les informations apportées par ces deux documents, décrivez en quelques lignes la situation de l'éducation dans le monde. (2,5 points)

Document 5 - 4 points

13. Les experts pensent que "c'est grâce à l'éducation que l'Afrique parviendra à sortir de la misère". Comment pouvez-vous expliquer cette prise de position ? (2 points)
14. Pourquoi et comment l'épidémie du sida rend plus difficile la scolarisation de tous les enfants africains d'âge primaire ? (2 points)

Document 6 - 4 points

15. D'après ce témoignage, quels peuvent être les freins à la scolarisation des enfants dans des pays, comme l'Égypte ? (2 points)
16. Quels facteurs peuvent expliquer le succès de l'expérience égyptienne ? (2 points)

Document 7 - 3 points

17. En vous appuyant sur le texte et le dessin de cette affiche, dégagez le ou les thèmes de cette campagne menée par l'association Agir. (2 points)
18. Quel est son objectif ? (1 point)

Compétences d'écriture - 25 points

Sous la forme d'un développement organisé d'une trentaine de lignes vous montrerez la nécessité du droit à l'éducation pour tous. Vous évoquerez également les difficultés que rencontre son application dans le monde, les inégalités qu'elles créent et les mesures qui sont prises pour y remédier. Vous illustrerez votre propos d'exemples.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.